

Délibération N°	D24-052
Conseillers en exercice	36

Acte publié le	27/06/2024
Présents	26
Votants	32

L'an 2024, le **JEUDI 20 JUIN 2024** à 19h30, le conseil communautaire de Collines Isère Nord communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes, **SOUS LA PRESIDENCE DE RENE PORRETTA**, Président.

Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET.

Présents : Mmes et MM ANGIN Daniel, BADUFLE Christophe, BOUQUET Isabelle, CARLES-Michel, CASTAING Patrick, CAUQUIL Alain, CHARDON Véronique, CHASTAGNARET Martine, COCHARD Bernard, DELAY Monique, DEVAUX Vanessa, FASSINOT Christine, GASS-VERNAY Julie, GENDRIN Valérie, GIRERD-POTIN Albert, GROIX Brigitte, HIRTH Ludovic, HUGOU Isabelle, JULLIEN Bernard, MICHA-FRACHON Valérie, MUCCIARELLI Laurence, MUSTI Murielle, NEPLE Alain, NOWAK Christine, ORELLE Pierre-Louis, PORRETTA René, QUEMIN André, REVEYRAND Michel, REY Christian, ROSET Patrick, ROUSSEL Régis, ROUSSET Christian, TASCOTTI Maryline, TERRY Joël, THOMAS Alexandra, VERNAY Aurélie.

Procurations : CARLES Michel à ROUSSEL Régis
GENDRIN Valérie à CHASTAGNARET Martine
GROIX Brigitte à MICHA-FRACHON Valérie
REY Christian à MUCCIARELLI Laurence
TERRY Joël à CASTAING Patrick
THOMAS Alexandra à NEPLE Alain

Nomenclature ACTES : 533

D24-052 / COMMISSIONS THEMATIQUES COMMUNAUTAIRES - MODIFICATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE DIEMOZ

M le Maire de Diémoz propose au conseil communautaire de compléter ses représentants au sein de la commission « Habitat ».

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU la proposition faite par M le Maire de Diémoz ;
- DE DESIGNER Monsieur Philippe GALLON en qualité de suppléant au sein de la commission « Habitat » ;
- DE MODIFIER la composition de la commission « Habitat », comme suit :

COMMISSION HABITAT PRESIDEE PAR M COCHARD		
COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	T	HUBER Alain
	T	CAMU Thierry
CHARANTONNAY	T	ROUSSET Christian
DIEMOZ	T	NEPLE Alain
	T	MICHON Patrick
	S	GALLON Philippe
GRENAY	T	ASTRUC Pierre-Charles
	T	BAUDEQUIN Christelle
HEYRIEUX	T	TALPIN Serge
	T	MOREAU Christelle
OYTIER-SAINT-OBLAS	T	AVELLANEDA Véronique
ROCHE	T	KOWALSKI Sophie
SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	T	MICHA FRACHON Valérie
	T	BERTHET Henri
	S	GEMMITI Maryse
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	NABEL Christiane
	T	CROZ Martine
VALENCIN	T	BEGOUEN-DEMEAUX Geneviève
	S	DALMAS Marie

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes :
Martine CHASTAGNARET 	René PORRETTA 	